



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>10455</b>	De <b>M. Bertrand Petit</b> ( Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES) - Pas-de-Calais )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		<b>Ministère attributaire</b> > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
<b>Rubrique</b> > pouvoir d'achat	<b>Tête d'analyse</b> > Augmentation de 10% du prix de l'électricité	<b>Analyse</b> > Augmentation de 10% du prix de l'électricité.
Question publiée au JO le : <b>25/07/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>30/04/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Bertrand Petit attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur l'augmentation de 10 % du prix de l'électricité prévue dès le 1er août 2023. Cette hausse marque un nouveau coup dur pour le budget et notamment le pouvoir d'achat des ménages français qui ont déjà subi une augmentation du coût de l'électricité de 15 % en février 2023. Ces augmentations successives interviennent de manière inopportune au regard du contexte inflationniste jamais connu depuis plus de 40 ans et qui contraint déjà les ménages à faire des choix et souvent même des sacrifices pour boucler leurs fins de mois qui commencent, pour les concitoyens les plus modestes, le 15 voire le 10 du mois. S'ajoute à cela une rentrée scolaire qui s'annonce d'ores et déjà financièrement problématique pour de nombreux Français qui ne parviendront pas, au regard de ce contexte général, à faire face à tous les frais liés à la scolarité de leurs enfants, aggravant en cela les inégalités sociales. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement pour rendre enfin et de manière très concrète du pouvoir d'achat aux ménages français.